



A l'écoute des coopératives pour booster la production



Le mercredi 7 septembre 2022, le Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE a rencontré à Buringa, en commune Gihanga de la province Bubanza, les coopératives de la plaine de l'Imbo engagées dans la culture du riz. Pour soutenir Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE dans sa politique de développement, les agriculteurs réclament leurs terres spoliées par certains administratifs pour d'autres objectifs comme des places commerciales ou de terrains de jeux.

Le Président NDAYISHIMIYE s'est exprimé en faveur des agriculteurs pour que chaque bouche ait à manger et chaque poche de l'argent. « Les coo-

pératives rizicoles ont besoin de beaucoup d'engrais chimiques. Il faut qu'elles bénéficient directement des engrais chimiques du FOMI, sans aucun autre intermédiaire connu comme distributeur, excepté la Société Régionale de Développement de l'Imbo (SRDI).

Les membres de ces coopératives demandent au Numéro Un Burundais et Magistrat Suprême de leur venir au secours car la plupart des gérants des coopératives ont laissé derrière eux les caisses vides et des crédits non justifiés, et non remboursés. Le Président NDAYISHIMIYE a recommandé aux autorités habilitées de procéder à l'exécution forcée.

Dans cette Edition:

page

A l'écoute des coopératives pour booster la production

1

Inauguration de la Centrale hydroélectrique de RUZIBAZI

2

Le Chef de l'Etat Burundais et Président en exercice de l' EAC lance la 5ème Édition du JAMA-FEST

2

Gervais NDIRAKOBUCA, nouveau Premier Ministre du Burundi

3

Remise et reprise au sein de la primature

4

Une délégation de la Commission Parlementaire Belge effectue une visite au Burundi pour échanger sur le passé colonial de la Belgique au Burundi

4

Inauguration de la Centrale hydroélectrique de RUZIBAZI



Le mardi 06 septembre 2022, le Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE et l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine ont inauguré la Centrale hydroélectrique de RUZIBAZI à une capacité de 15 Mégawatts, en commune et province Rumonge, à 43 km vers le sud de Bujumbura. La Centrale est constituée d'un barrage à gravité, un canal d'amenée, une Centrale électrique, un canal de restitution, un poste de transformation élévateur et une ligne de transmission électrique. A cette occasion d'inauguration, ces grandes personnalités rassuraient que la Chine et le Burundi

avancent main dans la main : bons amis, bons partenaires et bons frères.

L'Ambassadeur de Chine Zhao Jiangping a réaffirmé l'engagement de la Chine dans la voie de l'autosuffisance énergétique. Il a dit que c'est un point de départ de coopération gagnant-gagnant entre le Burundi et la République Populaire de Chine.

Le Chef de l'Etat Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE a vivement remercié le Gouvernement et le peuple chinois pour cet appui sans conditionnalités et très important dans le développement du Burundi.

« La Chine a pu évaluer nos besoins et parvient, à travers cet appui très important en électricité, nous accompagner dans notre objectif de voir chaque bouche avoir à manger, et chaque poche de l'argent » Le Président NDAYISHIMIYE a cité les secteurs d'intervention de la Chine, notamment le secteur d'agro-élevage, surtout dans l'amélioration des semences (céréales) éducation, et d'énergie. Le Numéro Un burundais a rappelé tous les Burundais de vaquer à ses activités de développement, de savoir exploiter les routes, l'énergie et la fibre optique à leur disposition au lieu de prêter l'oreille aux agents sataniques, obstacles au développement du pays. (www.presidence.bi)

Le Chef de l'Etat Burundais et Président en exercice de l' EAC lance la 5ème Édition du JAMAFEST



Le lundi 04 septembre 2022, accompagné par la Première Dame, le Chef de l'Etat Burundais Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE a procédé au stade Intwari en Mairie de Bujumbura, au lancement officiel du Festival des arts et de la culture, JAMAFEST.

Le Président en exercice de l'EAC avec son Épouse ont d'abord visité les stands des différents pays de la Communauté Est Africaine le long du boulevard de l'Uprona avant de se diriger au stade Intwari où il a été accueilli avec ovation par différentes délégations de la jumuhia

Dans son discours d'ouverture de la 5ème Édition du festival JAMAFEST, le Président NDAYISHIMIYE a

indiqué que ce festival offre l'opportunité d'échanger et de partager des expériences artistiques et culturelles, de nature à favoriser la cohésion sociale et l'unité au sein de la Communauté Est Africaine.

Remerciant ses homologues de la Communauté des États de l'Afrique de l'Est pour avoir envoyé différents groupes artistiques et culturels au Burundi paisible et hospitalier, le Président en exercice de l'EAC Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE a souhaité les participants à ce festival un bon séjour au cœur d'Afrique et leur a encouragé d'exhiber avec fierté leurs cultures et d'apprendre des autres avec intérêt.

Le Secrétaire Général adjoint de l'EAC en charge des secteurs productifs et sociaux Honorable Christophe BAZIVAMWO a quant à lui apprécié la présence du Chef de l'Etat Burundais aux cérémonies marquant la 5eme Edition du Festival JAMAFEST qui a comme

thème : « Exploiter les ressources culturelles pour atténuer l'impact du COVID19 au sein de l'EAC ».

Honorable Christophe BAZIVAMWO a terminé son allocution en remerciant le Gouvernement et le peuple Burundais pour son hospitalité légendaire et

pour toutes les facilités accordées aux différentes délégations. « C'est un signe clair et fort de votre engagement qui consiste à rehausser les valeurs et les idéaux de votre intégration à l'EAC ». (www.presidence.bi)

Gervais NDIRAKOBUCA, nouveau Premier Ministre du Burundi



Gervais NDIRAKOBUCA a juré, devant Dieu le Tout Puissant, devant l'Assemblée Nationale et le Sénat, de rester fidèle à la Charte de l'Unité Nationale, à la Constitution et aux autres lois du pays, qu'il consacrera ses efforts au bien du pays, dans le strict respect de la paix et de la

Par le décret n°100/105 du 7 septembre 2022 portant nomination d'un Premier Ministre, le Président de la République du Burundi Evariste NDAYISHIMIYE a nommé le Lieutenant Général de Police Gervais NDIRAKOBUCA au poste de Premier Ministre. Cette nomination a eu lieu après l'approbation de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

La Constitution de la République du Burundi, en son article 130 stipule que les activités du Gouvernement sont coordonnées par un Premier Ministre, nommé par le Président de la République, après approbation préalable de l'Assemblée Nationale et du Sénat votant séparément à la majorité absolue de ses membres. Dans la matinée du mercredi 7 septembre 2022, l'Assemblée Nationale et le Sénat avaient approuvé la candidature du Lieutenant Général de Police Gervais NDIRAKOBUCA au poste de Premier Ministre tel que l'avait proposé le Président de la République Evariste NDAYISHIMIYE

Dans son serment, le nouveau Premier Ministre

justice pour tous. Dans l'exercice de ses fonctions le Premier Ministre s'engage à combattre l'idéologie et les comportements de génocide et à promouvoir le respect des Droits de la personne humaine.

Etaient présents au moment de la prestation de serment à l'hémicycle de Kigobe, la plus haute autorité Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE, les hautes personnalités du pays comme le Vice-Président de la République Prosper BAZOMBANZA, l'Ombudsman, les membres des bureaux des chambres du Parlement, le Président de la Cour Suprême, les Parlementaires, les Représentants des corps de Défense et de Sécurité, le Corps Diplomatiques, des Organisations internationales, les Commissions Nationales Spécialisées et les anciens Chefs d'État Domitien NDAYIZEYE et Sylvestre NTIBANTUNGANYA. Rappelons qu'avant d'être nommé Premier Ministre, Gervais NDIRAKOBUCA était Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique. (www.rtnb.bi)

Remise et reprise au sein de la primature



Le jeudi 08 septembre 2022, au Palais Présidentiel Ntare

House, les cérémonies de remise et reprise ont eu lieu entre le Premier Ministre sortant, Commissaire de Po-

lice Général Alain Guillaume BUNYONI et le Premier Ministre entrant, Lieutenant Général de Police Gervais NDIRAKOBUCA.

Parmi les projets phares que le Premier Ministre sortant a laissé à son successeur figurent le dossier de la mise en œuvre de la politique salariale et la protection sociale, la pension des retraités, la digitalisation des services publics, le regroupement des entités administratives et le développement du pays en général. (www.rtnb.bi)

Une délégation de la Commission Parlementaire Belge effectue une visite au Burundi pour échanger sur le passé colonial de la Belgique au Burundi



Le lundi le 05 septembre 2022, Son Excellence Ambassadeur Albert SHINGIRO, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, a reçu en audience une délégation parlementaire Belge en charge d'examiner le passé colonial belge, ses conséquences et les suites à y réserver conduite par Monsieur Wouter De Vriendt, député et président de la Commission Parlementaire Belge, venue échanger avec les députés burundais sur le passé de la colonisation belge au Burundi.

Pour bien comprendre cette arrivée au Burundi des parlementaires Belges : En 2018, le Sénat burundais avait désigné un groupe d'experts comprenant des historiens et des anthropologues pour évaluer l'impact de la colonisation, un crime contre l'humanité au Burundi. A la fin du mois de juin 2020, le Roi des Belges Philippe a exprimé, lors du 60ème anniversaire de l'indépendance de la République Démocratique du Congo, ses "plus profonds regrets" pour "ces blessures du passé dont la douleur est aujourd'hui ravivée par les discriminations encore trop présentes dans les sociétés".

En juillet 2020, le Parlement Belge lui a emboîté le



pas. La Chambre des représentants Belge mettais sur pied une commission spéciale chargée de se pencher sur le passé colonial de la Belgique au Congo, au Rwanda et au Burundi.

Ainsi le 13 août 2020, le Burundi a confirmé, par la voix du Président du Sénat, l'Honorable Ndikuriyo Reverien, sa demande de pardon et de compensation financière pour les torts causés par les colons allemands et belges durant la période allant de 1896 à 1962.

En juillet 2022, après une visite du Roi Philippe de Belgique en République Démocratique du Congo, Monsieur Stephane Doppagne, Envoyé Spécial du Roi des Belges et de la Belgique, s'est joint aux Burundais lors de la célébration des 60 ans d'Indépendance du Burundi, et a exprimé aux autorités et au public burundais les regrets de la Belgique face aux exactions commises par les colons belges pendant les 43 ans de Colonisation au Burundi. (MAECD)

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

Département de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi